



SOS – Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

RAPPORT N° 484 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 23 MARS 2025

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 15 au 22 mars 2025 et documente les cas de violations des droits de l'homme survenus au Burundi.

Durant cette période, deux (2) personnes ont été assassinées dans les provinces de Gitega et Muyinga.

Le rapport mentionne aussi le cas d'une (1) personne qui a été enlevée en mairie de Bujumbura.

1. Violations du droit à la vie

- Le dimanche 16 mars 2025, dans la journée, Pierre Claver Manirakiza, 33 ans, a succombé à ses blessures après avoir été violemment battu par des policiers au cachot de la zone d'Uwingoma, commune de Butihinda, dans la province de Muyinga.

Selon des témoins oculaires, Pierre Claver Manirakiza, originaire de la colline de Kabuye-Shororo, commune de Vumbi, province de Kirundo, avait été arrêté le 12 mars 2025 après avoir été agressé par des Imbonerakure sur la base de fausses accusations de vol de matériel alors qu'il travaillait à la REGIDESO (Régie de production et de distribution d'eau et d'électricité).

Les mêmes sources précisent que les policiers ont contacté l'administrateur communal de Butihinda, Gilbert Ndikumasabo, pour faire évacuer le corps de Pierre Claver Manirakiza à la morgue de l'hôpital de Muyinga.

Cependant, aucune enquête n'a été ouverte pour identifier les policiers responsables et les traduire en justice.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête impartiale afin d'identifier les auteurs du meurtre de Pierre Claver Manirakiza et les sanctionner conformément à la loi.

- Le lundi 17 mars 2025, dans la matinée, le corps sans vie de Nestor Niyongabo, 57 ans, a été retrouvé près de son domicile, sur la colline de Kigara, commune de Nyarusange, en province de Gitega.

Selon un témoin oculaire, le corps de Nestor Niyongabo présentait de nombreuses blessures à la tête et gisait dans une mare de sang. Il aurait été assassiné à coups de gourdin.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête afin d'identifier les auteurs de ce crime et de les sanctionner conformément à la loi.

2. Cas d'enlèvement ou de disparition forcée

- Le samedi 22 mars 2025, dans la nuit, vers 20 heures, des policiers et des Imbonerakure de la zone de Buterere, commune de Ntakangwa, en mairie de Bujumbura, ont enlevé Emmanuel Bizimana, 50 ans, à son domicile situé au quartier Kiyange I et l'ont conduit vers une destination inconnue.

Selon des membres de sa famille, des policiers et des Imbonerakure, parmi lesquels les prénommés Térance et Benjamin ainsi que le surnommé Wakenya, se sont introduits au domicile d'Emmanuel Bizimana, militant du parti CNL d'Agathon Rwasa, et l'ont aussitôt menotté avant de l'embarquer sur une moto.

SOS-Torture Burundi demande aux autorités de la Police Nationale du Burundi (PNB) de révéler le sort d'Emmanuel Bizimana ainsi que le lieu de sa détention.



SOS – Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.